

La vie Monétéronne

BULLETIN MUNICIPAL N° 17 - Donnons du sens à notre « VIVRE ENSEMBLE »

Édito :

Ces dernières années ont été dévastatrices pour le « vivre ensemble ».

La (les ?) crise(s) aidant, chacun s'est recentré sur soi, les difficultés de la vie quotidienne justifiant d'un comportement de plus en plus égocentré, d'un isolement chaque jour un peu plus prononcé. Alors comment aller vers l'autre si nous laissons ce type de comportement prendre le dessus ? Comment prendre du temps pour s'occuper de la vie du village, de ceux qui ont besoin d'aide, des associations, des activités... ?

En ces beaux jours de début d'été, synonyme habituellement d'un temps de détente, je vous invite à prendre quelques minutes pour remettre votre engagement en perspective. Comme dit Jean d'Ormesson : qu'est-ce que le bonheur sinon aider l'autre ?

Nous ne sommes pas obligés d'être académicien pour partager cette vision de la vie, pourtant essentielle. Toutes les périodes de vie ne se prêtent pas à un engagement citoyen ou communautaire, mais nul doute que certain(e)s d'entre vous pourraient rejoindre les rangs de ceux qui façonnent la vie de notre village. Alors n'hésitez pas, par exemple lors du forum des associations ou en vous rapprochant de bénévoles ou d'élus à partager un peu de votre énergie pour le bien être de tous.

Et en attendant, passez de bons moments et un bel été !

Marc Delmas

Dates des prochaines rencontres Municipales ouvertes :

URBANISME – PATRIMOINE :

Groupe de travail Patrimoine : 20/7 à 20h15

Groupe de travail Patrimoine : 31/08 à 20h15

VOIRIE-TRAVAUX-TRANSPORTS :

Commission :

Groupe de travail « Commune propre » : 07/09 à 19h30

CONSEIL MUNICIPAL :

Prochaine réunion : 11/07 à 20h / 05/09 à 20h

Dans ce numéro :

- × **PLU - > pages 2 à 5**
- × **Don du sang - > page 6**
- × **Recyclage plastique - > page 6**
- × **Embellir le village - > page 6**
- × **Piscine municipale - > page 7**
- × **Manifestations de l'été - > pages 7 et 8**
- × **Programme de l'écran vagabond - > page 8**
- × **Etat civil - > page 8**

Contactez la Mairie : 04 76 34 06 20 - mairie@monestierdeclermont.fr / ouverture : Lundi -> Samedi 9h-12h



Chronique de l'urbanisme... Première étape franchie : Le diagnostic !

Dans le cadre de la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour notre commune, la première étape du diagnostic est arrivée à son terme en ce mois de juin 2016.

Les premiers éléments à mi-parcours ont été communiqués dans le précédent bulletin et la fin du diagnostic nous livre des informations complémentaires intéressantes sur notre urbanisme communale. Voici donc une synthèse de cette seconde partie de diagnostic.



Nous sommes actuellement à la fin de la phase de diagnostic (les réunions de travail ont été réalisées et la réunion publique effectuée le 02/06/2016). Des données ont été collectées et donnent une image complète de notre commune :

ENTITES PAYSAGERES de la commune :

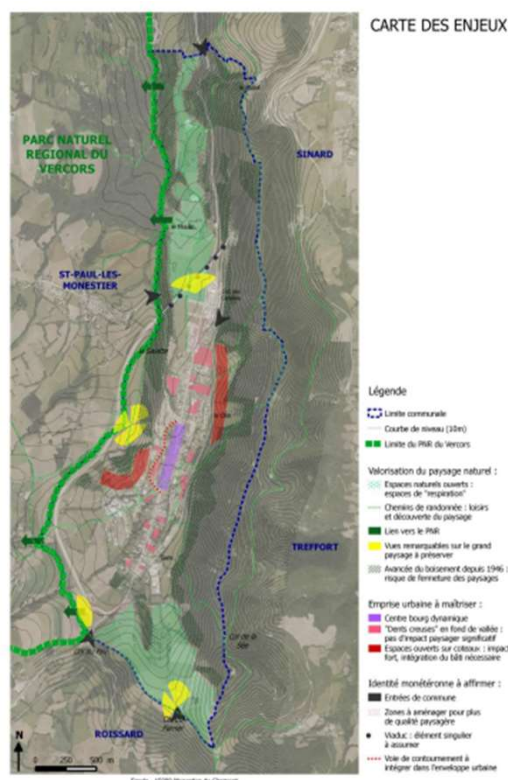
Cœur urbanisé en fond de vallée
Coteau boisé du Clermont
Coteau de la Salette
Vallée naturelle du Fanjaret
Coteau ouvert de Ferrier
Prairie ouverte/ Entrée sud ouest

ENJEUX PAYSAGES :

Valorisation du grand paysage :
- Les espaces ouverts naturels et les vues remarquables
- Les chemins de randonnées et le lien au PNR du Vercors
- L'avancée des boisements

Maîtrise de l'urbanisation et affirmation de l'identité monétérone :

- Les entrées de commune
- Le cœur d'urbanisation
- La diffusion d'urbanisation à contrôler
- Les zones à aménager



EVOLUTION DU PROFIL DEMOGRAPHIQUE : portrait du Monétéron

- Est relativement jeune
- Est propriétaire d'une maison individuelle, de plus en plus grande, au sein d'une famille de plus en plus petite
- Est de plus en plus diplômé
- Travaille et consomme en dehors de la commune en majorité (Grenoble)
- Se déplace beaucoup en voiture
- Est ouvert sur l'agglomération et participe à la dynamique grenobloise

LES RESEAUX DE DEPLACEMENT

- Grands axes routiers et ferroviaires traversant la commune (A51, RD 1075, voie ferrée)

- Cette proximité engendre l'**utilisation de la voiture** (75,2% des déplacements domicile-travail) **vers les pôles d'emplois Grenoblois**.

- **Traffic important sur l'artère principale de la commune** (structure village rue du nord au sud)

- Les secteurs d'habitat sont connectés au réseau principal par des voies sous forme d'impasse à l'Est et l'Ouest de la RD, desservant localement les poches de lotissements.

- **Desserte difficile et peu adaptée aux flux**

- **Manque d'un maillage piéton horizontal sur le centre bourg** (bourg et secteurs habités, bourg et pôle d'équipement)

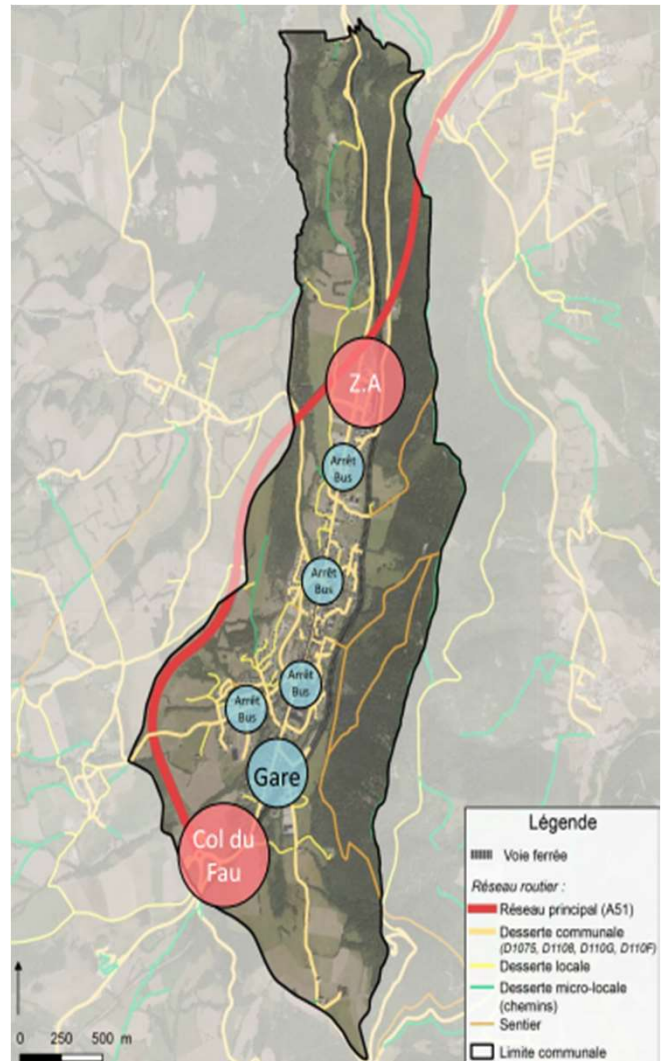
- **Entrées de ville peu qualitatives** (au nord : zone d'activité, au sud : Col du Fau non aménagé)

- Aucun front bâti définissant et encadrant la rue
- Traitement paysager inexistant
- Identité communale à renforcer

- **Transports en Commun :**

> Gare et Réseau Transisère (ligne Mens-Monestier-Grenoble) desservant aussi le collège et l'école primaire.

> **4% d'utilisation des TC pour les trajets domicile travail au quotidien**



- **Stationnement :**

- **Le taux de motorisation des ménages s'élève à 89,7%** en 2012 (chiffre en augmentation depuis 2007 : 88,4% - ménage avec au moins une voiture)

- 70,6% des ménages ont au moins un emplacement réservé privé, au stationnement (67,4% en 2007)

- La commune est relativement bien dotée en aire de stationnement puisqu'elle compte : **600 places de parking publics** (dont 6 places réservées aux PMR)

- Répartition équilibrée sur le territoire mais pas forcément en adéquation avec les usages

URBANISATION

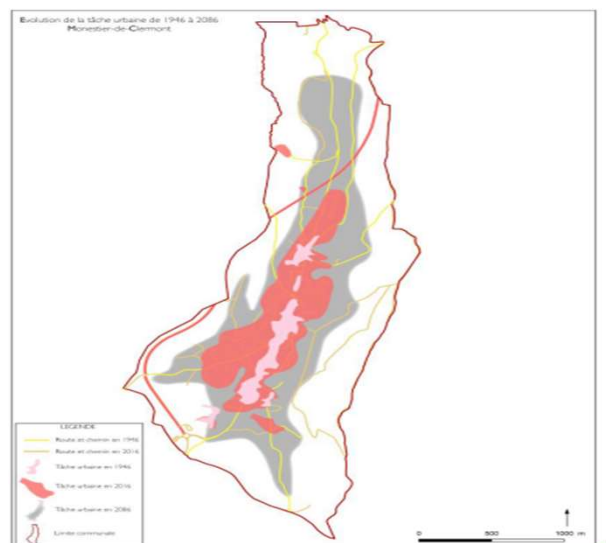
- Evolution de la tâche urbaine : du village rue au **mitage progressif des espaces agricoles et naturels**.

- Urbanisation au **coup par coup** (opportunités foncières)

- **Urbanisation forte** en lien avec la création de l'autoroute en 2007

- Création de **nombreux lotissements** de part et d'autre de la rue principale

- **Manque de cohérence entre l'habitat traditionnel et les constructions récentes**



1946 : 19 ha urbanisés

2016 : 93 ha urbanisés (+388 % soit une surface x 4 en 70 ans)

prospective 2086 : 360 ha urbanisés

(Superficie de la commune : 500 ha)

ARCHITECTURE TRADITIONNELLE

Habitat

Volumes importants
R+1+C/2+C
Toitures à tuile en écaille
Pentes moyennes à fortes
Faitages parallèles ou perpendiculaires à la voie



Constructions agricoles

Volumes et hauteurs importants
Peu d'ouvertures
Débords de toiture fréquents



ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

Quelques éléments bien réinterprétés, notamment l'**architecture globale en façade** pour les maisons les plus récentes, la **mitoyenneté** et la **taille imposante du bâti** pour les autres.

Manque de cohérence globale avec le tissu urbain et l'architecture traditionnelle



ELEMENTS DE PATRIMOINE



Toitures en tuiles écaille et Génoise



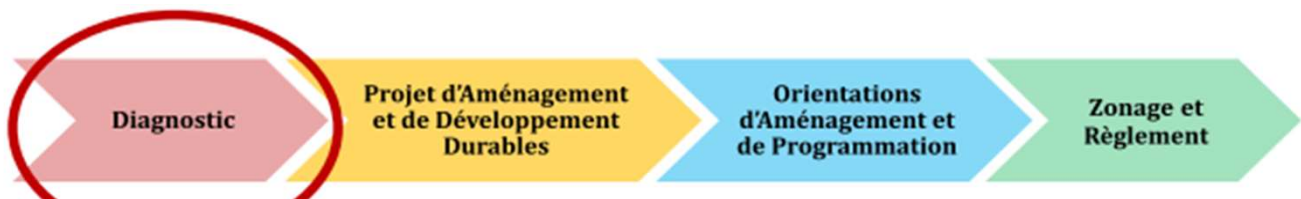
Engrangeou



Massivité du bâti & alignement à la rue

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Implantation sous forme de village rue - Profil de village rural avec architecture traditionnelle (génoise, toiture à 4 pans, pierre) - Centre bourg concentrant les commerces de proximité - Réelle identité locale - Nombreuses réhabilitations qui ont permis la préservation du bâti traditionnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de cheminements doux et problèmes de sécurité - Espace public essentiellement destiné au stationnement et à la circulation - Des voiries privées non maîtrisées par la commune - Manque d'intégration des nouvelles constructions
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Capacité de densification relativement importante - Maîtrise de l'urbanisation pour garantir la structure paysagère, urbaine et architecturale - Réduction de la consommation foncière globale et par logements 	<ul style="list-style-type: none"> - Déconnexion des secteurs résidentiels au bourg (tout voiture)

La révision du PLU comporte plusieurs étapes, qui nous conduiront à la mise en application du PLU, à l'horizon du printemps 2018 :



Phase 1 : Diagnostic, Enjeux et Objectifs	1er semestre 2016 - REALISEE
Phase 2 : Conception du projet de PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) et des OAP (Orientation d'aménagement et de programmation)	2e semestre 2016
Phase 3 : Projet règlementaire (Règlement de PLU et Zonage)	1er semestre 2017
Phase 4 : du PLU arrêté au PLU approuvé (Arrêt projet, Consultation, Enquête publique, Présentation, Approbation)	2e semestre 2017

Le groupe de pilotage va poursuivre la démarche de révision du PLU, en se projetant sur l'avenir lors de ce second semestre 2016, en menant la réflexion sur l'établissement du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) et des OAP (Orientation d'aménagement et de programmation)

Nous vous tiendrons informé de l'avancée de nos travaux et ne manquerons pas de vous solliciter pour de prochaines rencontres sur des sujets spécifiques.

Nous comptons sur votre participation afin que nous puissions bâtir collectivement notre Vivre Ensemble !

Eric FROMENT, adjoint.



DON DU SANG



**Prochaine collecte le
27 septembre de 16h30 à 20 h
au nouveau gymnase à
Monestier de Clermont**

Record battu pour la collecte de mai !

120 personnes présentés soit plus de 20% d'augmentation (plus forte collecte depuis plus de 10 ans alors que dans le même temps les collectes au niveau national baisse de 20%). Alors restons mobilisés...

*j'attends une intervention chirurgicale
tu es hémophile
il est grand brûlé
nous sommes alités, anémiés
vous êtes atteints d'un cancer
elles sont accidentées
elles et ils ONT BESOIN de nous*

*je suis jeune encore
tu es en bonne santé
elle connaît les besoins
nous souhaitons être utiles
vous êtes courageux
ils veulent aider
ils et elles DONNENT leur sang*

Texte de Françoise Tréneau

Pour plus de renseignements sur les dates de collecte à Monestier-de-Clermont :

Page Facebook « Don Du Sang Monestier De Clermont »

**Pour savoir où donner votre sang ailleurs et avoir plus d'informations
sur le don de sang, de plaquettes, de plasma : www.dondusang.net**

RECYCLAGE DES PLASTIQUES : NOUS Y SOMMES !

Fini les questionnements sans fin sur « est-ce que je peux recycler la barquette de la viande ? Que faire des pots de yaourts ? Et les sacs plastiques ? »

Aujourd'hui, tout part dans le bac de recyclage des emballages - même si certains d'entre eux n'ont pas été corrigés au niveau de la signalétique, et indiquent encore qu'il ne faut pas y mettre les plastiques.

TOUS LES PLASTIQUES partent au recyclage ; Cela va représenter un gain considérable en terme d'environnement. Il nous reste à en prendre l'habitude.

D'une manière générale, les filières de tri et de revalorisation des matières progressent en permanence. Ce qui veut dire que moins est gâché, brûlé ou pire, enfoui.

En déchèterie, les agents vous aideront à choisir le bon endroit pour déposer vos objets divers. N'oubliez pas que les cartons, c'est aussi en déchèterie, pas à côté des bacs de tri dans le village, ni dans les poubelles ordures ménagères.

Pour le futur, continuons à bien trier et à recycler toujours plus !

DES NOUVELLES DU GROUPE "EMBELLIR LE VILLAGE"

Au rond point des Carlaïres, les rosiers plantés l'année dernière, sur proposition du groupe, sont en fleurs tout comme ceux qui ornent le parterre devant la mairie.

Cette année, le groupe s'est davantage concentré sur le rond point de la gare. Il a œuvré à la préparation de décorations. Un hôtel à insectes a vu le jour grâce à Chantal et son papa et sera bientôt installé.



Des coccinelles et des abeilles ont été confectionnées grâce aux petites mains de Monique, Régine, Chantal et Pierline et viendront décorer certains espaces de Monestier afin d'égayer le village.

Actuellement, nous réfléchissons aux décorations de Noël et toutes les idées sont les bienvenues.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps pour bricoler avec nous, inscrivez vous en mairie dans ce groupe et nous vous informerons de notre prochaine réunion.

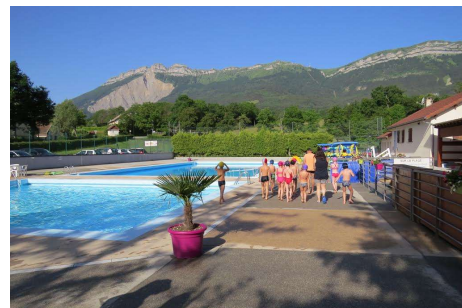
Pierline Hunckler - Conseillère municipale

Piscine municipale :

La piscine accueille depuis le 23 mai les élèves de Monestier de la grande section de maternelle, les 8 classes de l'école élémentaire et des collégiens.

En juin, elle a ouvert ses portes au public les mercredis après midi et les week end.

A partir du 1er juillet (15h), le public sera reçu tous les jours de 11h à 14h et de 15h à 19h jusqu'au 31 août ainsi que les 03 et 04 septembre de 14h à 19h.



Tous les soirs, Sandrine (notre MNS), propose des activités aquatiques :

- les lundis et mercredis : aquagym
- les mardis et jeudis : aquajogging
- les vendredis (sur inscription) : aquapalmes.

En dehors des heures d'ouverture, le MNS dispense des leçons particulières. N'hésitez pas à prendre contact directement auprès de Sandrine, à la piscine.

Nouveauté de cette saison, la carte enfants pour les activités (cours de natation) au prix de 8€ les 10 entrées.

En vous souhaitant une belle saison ensoleillée et de bonnes baignades rafraichissantes.

Pierline Hunckler - Conseillère municipale

Manifestations de l'Eté

Mercredi 13 juillet 2016 stade des Carlares

Rendez vous à 21 h dans le parc Louis Samuel pour la distribution des lampions puis défilé jusqu'au stade.

22h feu d'artifice suivi d'un bal - Buvette sur place
(Pour le bal, en cas de mauvais temps repli à l'ancien gymnase)

Feu d'artifice



Organisé par la mairie et le comité des fêtes

Samedi 16 juillet 2016

Ripaille dans la Grande Rue

La 3ème édition de la **RIPAILLE** sera organisée le Samedi 16 Juillet 2016 dans la Grande Rue de **MONESTIER DE CLERMONT** par le Comité des Fêtes et de l'U.E.C.M .

A partir de 12h00 un apéritif à 1 euro le verre sera servi par l'UECM dont la recette sera intégralement reversé à l'Association « Les Nez Rouges » (1)

A partir de 12H45 , Grande Ripaille dans la Grande Rue

Un repas vous sera proposé « Entrée froide, Grillades/Frites et Dessert » au tarif de 10 Euros (hors boissons)

Les inscriptions se feront à partir de début Juillet dans les commerces adhérents à l'UECM – (Tabac, coiffure, SPA...)



LE REPAS SERA SUIVI :

à 15h00 d'un défilé de motos et de voitures anciennes,
à 18h00 d'animations diverses extérieures,
de 17h00 à 19h00 passage du trail des passerelles,
à 19h00 d'un défilé de mode organisé par la boutique

La soirée se terminera par un repas « PAELLA DU CHAT » proposé par le restaurant « Le MONEST »

suivi d'un orchestre d'une école de musique.

1) « Les Nez Rouges » c'est une association qui fait des animations pour le bonheur des enfants atteints de cancer dans les Hôpitaux – Merci d'y participer, venez nombreux



SAMEDI 03 SEPTEMBRE 2016 à partir de 09H00

dans la Grande Rue de MONESTIER DE CLERMONT organise par l'UECM et le COMITE des FETES .

Mise en place des exposants à 06h00

INSCRIPTIONS AU :
Tél. : 04 76 34 18 75
(magasin A TRAVERS CHAMPS)
Tél. : 04 56 55 20 70
(magasin ART MONIE)

Tarifs :
9 euros les 2 mètres (adulte)
5 euros les 2 mètres (enfant)
Buvette et petite restauration sur place .



Journée du Patrimoine – Monestier de Clermont - Samedi 17 septembre 2016

**Château de Bardonenche à Monestier de Clermont
Si le château de Bardonenche m'était conté...**

Mises en scène faisant revivre l'histoire du château.

Ce château de la fin du XVème siècle, toujours habité, et abritant des chambres d'hôtes, a su garder les décors des époques traversées du XVIème siècle à nos jours.

Plusieurs saynètes retraceront quelques étapes de l'histoire du château.

Rendez-vous Place de l'Eglise à Monestier de Clermont le samedi 17 septembre 2016 à 14h30.

Sur inscription de préférence (en Mairie 04.76.34.06.20 ou mairie@monestierdeclermont.fr)

La visite se terminera par un pot dans le parc du château.

(village desservi par le train, plusieurs restaurants sur place)



L'écran Vagabond à Monestier de Clermont en juillet et août:



Bienvenue chez Marly Gomont – 8 juillet

Folle de joie – 15 juillet

Le monde de Dory – 29 juillet

La loi de la jungle – 29 juillet à 21h30

L'effet aquatique – 12 août

Nouveau site de l'Ecran Vagabond du Trièves :

<http://www.ecranvagabond.com/>

Etat civil :

le 9 mai 2016 est né à la Tronche (Isère)

Ysaï SOIDRIDDINNE

Naissance :

De Ismaël, Soulaïmane, Vincent SOIDRIDDINNE

Et de Moinaidi AHAMADA

Domicilié à Monestier de Clermont

La Vie Monétérone
Mairie
38650 Monestier de Clermont

Directeur de la publication :
René Chalvin

Directrice de rédaction :
Chrystel Riondet

Comité de rédaction :
Marie-Claude Donnat
Pierline Hunckler
Jeanne Lucsanzky
Dominique Parlouar
Marc Delmas
Laurent Viillard

